

ARGENTA DP SA
Sicav publique de droit belge
qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE
Rue Guimard 19 -1040 Brussel
RPM Bruxelles – TVA BE0726.636.205

Avis aux actionnaires

Suite à la décision de l'assemblée générale ordinaire du 25 mars 2022, la SICAV ARGENTA DP paie pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 un dividende aux actions de distribution des compartiments suivants :

| Code ISIN | Compartiments | Classe | Dividende brut par classe d'action (EUR) | Dividende net par classe d'action (EUR)(*) |
|--------------|---------------------------------|--------|--|--|
| BE0947139318 | ARGENTA DP Defensive Allocation | A | 0,90 | 0,63 |
| BE0946550242 | ARGENTA DP Dynamic Allocation | A | 0,90 | 0,63 |

() Après prélèvement d'un précompte mobilier de 30 %.*

Date de détachement : 07 avril 2022

Paiement : à partir du 20 avril 2022

Les demandes de souscription et de remboursement introduites auprès du service financier le 06 avril 2022 avant 16 heures seront traitées cum dividende.

Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques de la sicav sont disponibles gratuitement en français et néerlandais auprès de la société de gestion, du service financier ou sur le site <https://www.argenta.be/fr/a-propos-d-argenta/arvestar.html>.

Société de gestion : Arvestar Asset Management SA, Rue Guimard 19, 1040 Bruxelles

Service financier : CACEIS BANK, Belgium Branch, Avenue du Port 86c, b320, 1000 Bruxelles.

Le conseil d'administration.